

Marqueurs référentiels et processus interprétatifs : pour une approche "plus sémantique"*

Georges Kleiber
Strasbourg II

Introduction

La tendance actuelle des études qui décrivent les processus d'interprétation référentielle est d'accroître de plus en plus la partie pragmatique en montrant que les référents sont retrouvés beaucoup plus qu'on ne l'a dit par des calculs inférentiels mettant en jeu le contexte d'énonciation et le savoir partagé que par des règles fixes attachées aux expressions qui livreraient quasi-mécaniquement ces référents (cf. par exemple, Reichler-Béguelin 1988 a et b, 1989). L'idée fondamentale est que les seules données linguistiques ne suffisent pas à "donner" le référent visé : "A pronominal expression, comme le souligne Kempson (à paraître), is one whose value is NOT given directly by the grammar". Reboul (1989 b) démontre ainsi que la conception purement "linguistique" de Milner sur le pronom anaphorique, qui stipule que "l'anaphore est directement interprétable à partir du seul contexte linguistique, sans informations touchant les segments désignés" (Milner 1982, 20), est battue en brèche par de nombreux exemples d'emplois d'anaphore pronominale dont le traitement exige l'adoption d'une théorie pragmatique.

La légitimité de telles approches n'est pas à mettre en doute, bien au contraire. Elles comportent toutefois un risque, celui de céder à l'excès contraire en minimisant le rôle sémantique propre de chaque marqueur. Une telle occultation partielle du sens trouve son origine dans la démarche onomasiologique entreprise pour réaliser une telle extension.

Dans le débat actuel sur l'articulation entre modèle-code et modèle inférentiel, ce travail n'a pas d'autre but que de montrer qu'en matière de processus référentiels le sens particulier de chaque catégorie d'expression référentielle joue un rôle plus important que celui qui lui est généralement dévolu. Notre plaidoyer pour "plus de sémantique" s'appuiera, dans un premier temps, sur un exposé critique des tenants et aboutissants des approches onomasiologiques en termes de localisation et en termes d'accessibilité. Différents sites textuels et non textuels démontreront ensuite, dans une seconde partie, la nécessité de recourir à un composant sémantique plus étoffé.

* Ce texte est une version raccourcie de la communication présentée à Genève.

Chemin faisant, c'est la problématique de la référence anaphorique et déictique tout entière qui se trouvera évoquée.

1. Deux approches différentes

Il est en gros deux façons d'aborder les expressions référentielles "définies" telles que l'article défini (descriptions définies), les noms propres, les pronoms personnels et les démonstratifs (adjectifs et pronoms). On peut les envisager sous un angle *sémasiologique* comme sous un angle *onomasiologique*

Parce que d'orientation différente, ces deux approches n'entraînent pas les mêmes préoccupations. La perspective *sémasiologique*, parce qu'elle privilégie la spécificité de chaque expression et parce qu'elle motive une volonté d'expliquer *unitairement* les emplois souvent très différents d'une même forme, amène à des considérations sémantiques dans lesquelles la vocation référentielle des marqueurs analysés occupe une place très restreinte. La littérature *sémasiologique* à laquelle a donné lieu l'article défini, par exemple, s'est intéressée avant tout, on le sait, à régler la question du statut de présupposition ou d'implication assigné à une description définie, ou à s'intéresser au statut générique de l'article défini singulier et pluriel (voir Galmiche et Kleiber 1985; Corblin 1985 et 1987; Kleiber 1987b). Le nom propre, vu sous un angle *sémasiologique*, représente prioritairement une énigme sémantique : a-t-il un sens ou non ?; quel type de signe linguistique est-ce ?, etc. (pour une vue générale sur ces deux problèmes, voir Kleiber 1981). Avec les démonstratifs, la dimension référentielle est par la force des choses première, mais, saisie dans la problématique plus générale des symboles indexicaux (Kleiber 1986a), elle a tendance elle aussi à s'éloigner de la réalité que représentent les différents types d'emplois démonstratifs.

Il n'est donc pas étonnant de constater que la perspective *onomasiologique* est de loin mieux représentée dans la littérature sur le fonctionnement des expressions référentielles que l'approche *sémasiologique*, même si des travaux comme ceux de Corblin (1985 et 1987) ou de Cornish (1986) donnent à penser le contraire. Les raisons en sont évidentes. Qu'ont en effet en commun ces expressions référentielles, sinon de marquer qu'une référence est faite à une entité que l'interlocuteur doit identifier pour que la communication soit réussie ? Ces marqueurs de référence, appelés *termes singuliers* par les philosophes du langage ou encore *désignateurs*, ainsi que le rappelle (1), nécessitent, d'une manière ou d'une autre, l'identification du référent visé :

- (1) a) Cette voiture m'a coûté très cher.
- Quelle voiture ?
b) Paul est parti.
- C'est qui, Paul ? / Quel Paul ?
c) Le directeur est parti.
- Quel directeur ? C'est qui, le directeur ?

- d) Il est parti.
- C'est qui il ? / Qui ça ?

Il est donc normal que l'on se tourne vers l'entité à trouver et que l'on procède à un classement des référents pour voir ensuite quelles expressions peuvent servir à désigner les différents types de référents ainsi délimités. L'hypothèse sous-jacente à ce type d'approches est que n'importe quel marqueur ne peut fonctionner pour n'importe quel type de référents.

2. Nature et localisation du référent

Le choix onomasiologique crucial à faire est, bien entendu, celui des critères de classification. Sur quelles bases faut-il classer les référents? Un premier guide est fourni par la nature du référent avec les trois secteurs constitutifs de la situation d'énonciation : *participants* (ou *personnes*) / *temps* / *lieu*. Ce modèle est directement à l'origine de la répartition des référents en trois domaines : référence personnelle, référence spatiale et référence temporelle. Cette distinction, qui sert souvent de cadre aux études référentielles "textuelles" (cf. par exemple, Simonin 1984; Maingueneau 1986), n'a toutefois qu'une utilité limitée. D'une part, elle ne s'exprime véritablement qu'à l'intérieur d'autres oppositions plus fondamentales, comme celle d'*anaphore* / *deixis*, en différenciant, par exemple, *je* / *tu* (déictiques) de *il* (anaphorique), *en ce moment* (déictique) de *à ce moment-là* et *d'alors* (anaphoriques), etc. D'autre part, son niveau de généralité lui interdit d'être opératoire pour la majeure partie des désignateurs : si elle permet effectivement de dire qu'*ici* désigne un lieu, *maintenant* un moment et *je* une personne (le locuteur), elle n'indique rien, par contre, sur ce qui peut séparer le référent de *il*, de celui de *Paul* ou de *cet homme*, de *celui-ci*, de *l'homme*, etc.

Un autre critère vient alors prendre le relais, celui de la localisation du référent. Comme l'interlocuteur doit trouver quel est le référent visé par les marqueurs référentiels, il est logique de considérer l'endroit où il est localisé comme un élément pertinent pour sa "retrouaille" : pour trouver le "bon" référent, l'interlocuteur doit savoir où il se trouve. Il s'ensuit l'opposition devenue classique entre *anaphore* (et *cataphore*) et *deixis* ou, sans que cela soit tout à fait équivalent, entre *référence endophorique* et *référence exophorique* (Halliday 1976; Maillard 1974; Fraser et Joly 1980), c'est-à-dire l'opposition entre un référent localisé dans le contexte textuel (*référence textuelle*), en amont pour l'anaphore et en aval pour la cataphore, et un référent localisé dans la situation extra-linguistique (*référence situationnelle*). Il faut encore préciser que la localisation non textuelle n'est pas synonyme de référence déictique. Celle-ci se restreint aux référents localisés dans la situation d'énonciation. Ceux qui ne sont donnés ni par le contexte linguistique ni par la situation d'énonciation immédiate, ceux qui sont donc localisés "ailleurs",

constituent des cas de référence *absolue* (Kerbrat-Orecchioni 1980; Maingueneau 1986) ou d'*emploi en situation plus vaste* (Hawkins 1978). La notion de localisation, on le notera, n'a plus, dans ce dernier cas, cette pertinence immédiate qu'elle paraît présenter pour les sites anaphorique et déictique.

Une telle classification onomasiologique des référents se laisse directement appliquer aux expressions référentielles. Le pronom *je* de (2) :

(2) Je suis parti.

sera ainsi une expression déictique, le pronom *il* de (3) :

(3) Paul en avait assez d'attendre. Il est parti.

une expression anaphorique et le nom propre de (4) :

(4) Mitterrand a été réélu.

peut être considéré comme une occurrence de référence absolue. Quant au SN *Le président* de (5) :

(5) Le président s'adressera aux Français demain.

qui constitue un cas d'*emploi en situation plus vaste*, l'hésitation est permise : d'un côté, on peut penser que c'est un déictique, puisque l'interprétation s'appuie sur le fait qu'il s'agit du président du pays dans lequel est prononcé (5) De l'autre, on peut opter pour une référence ni déictique ni anaphorique, puisque manifestement le référent ne fait partie ni du contexte linguistique ni de la situation d'énonciation.

La faveur dont a bénéficié et bénéficie encore ce type d'approche trouve son origine dans au moins deux faits. Dans une correspondance partielle entre types de localisation et expressions, puisque certaines expressions comme *je, tu, etc.*, n'*embrayent* que sur la situation d'énonciation, alors que d'autres comme le nom propre paraissent voués à une référence absolue (c'est-à-dire ni anaphorique ni déictique). Dans la possibilité aussi de classer de façon commode et satisfaisante toutes les expressions référentielles d'un discours selon le type de repérage opéré, avec le sentiment d'expliquer par là-même sereinement comment référent réellement ces expressions.

La mise sur le même plan de la localisation anaphorique et de la localisation déictique n'est cependant pas totalement correcte. En fait, comme on l'a souvent signalé, le référent d'une expression anaphorique n'est pas lui-même situé dans le contexte linguistique, comme l'est le référent d'une expression déictique dans la situation d'énonciation. Ce qui se trouve localisé dans le discours est une expression qui renvoie à ce référent, une *mention* de ce référent. Parler donc de référent présent dans le contexte linguistique est un abus de langage, qui n'est pas trop grave, puisqu'il ne remet pas en cause l'opposition *anaphore / deixis*, mais qui est

significatif sur un point décisif. Il révèle que pour l'anaphore ce n'est plus le critère de localisation du référent qui est utilisé, mais celui du chemin suivi pour trouver le référent : l'interlocuteur trouve le "bon" référent, parce que celui-ci lui a déjà été donné par une mention antérieure. Autrement dit, on a recours à une nouvelle dimension, qui classe les entités non plus selon leur lieu de résidence, mais selon le mode de connaissance qu'en a l'interlocuteur, ou en d'autres termes, plus cognitifs cette fois-ci, selon l'*accessibilité*.

3. Accessibilité du référent

3.1. Donné vs nouveau

Il est aisé de comprendre le pourquoi de cette troisième approche onomasiologique : comme l'interlocuteur doit normalement (re)trouver le référent visé, le locuteur a tout intérêt à tenir compte des connaissances sur le référent qu'il présume être possédées par l'interlocuteur. Le choix des expressions référentielles se trouve ainsi cruciallement lié aux présuppositions du locuteur sur la récupérabilité par l'interlocuteur du référent visé (Prince 1981; Marslen-Wilson, Levy et Komisarjevsky Tyler 1982; Ariel 1988). L'accent ainsi mis sur l'interlocuteur et sur les connaissances qu'il peut avoir sur le référent prouve que, contrairement à l'avis de Reichler-Béguelin (1988b), qui prône d'envisager les phénomènes référentiels "autant sous l'angle de l'encodage que sous celui du décodage", le processus de compréhension est en matière de marqueur référentiel un des aspects déterminants (Reboul 1989a).

Il est facile d'imaginer quel axe classificatoire central va servir. Ou le référent est présumé déjà être connu, ou il apparaît comme nouveau. Cette opposition n'est pas nouvelle, puisque, ainsi que le rappelle Bosch (1983), elle figure déjà chez Apollonios Dyscole. On sait aussi qu'une des façons les plus courantes de définir l'article défini au cours de ce siècle consiste à y voir un marqueur de *familiarité* (Christophersen 1937). On a oublié ou on sait moins que le traitement de l'opposition *défini / indéfini* et des concepts d'interprétation *spécifique / interprétation non spécifique* s'est en grande partie effectué au cours des années 1970 à l'aide de l'opposition *connu / non connu* (voir, par exemple, Bellert 1970; Kaneko 1971; Kummer 1971 a et b; etc; pour une bibliographie plus précise, cf. Kleiber 1981).

On ne peut pour autant en conclure que le courant cognitiviste actuel ne fait que redire des choses bien connues en se tournant vers les connaissances de l'interlocuteur. Le phénomène nouveau est que l'opposition fonctionnelle *donné / nouveau* débouche sur une réinterprétation de la distinction *anaphore / deixis* en des termes non textuels. L'anaphore devient un processus qui indique une référence à un référent déjà connu par l'interlocuteur, dans le sens où il est déjà présent (ou *saillant*)

dans son focus d'attention, alors que la deixis consiste en l'introduction dans le focus (ou mémoire discursive ou modèle textuel) d'un référent nouveau, non encore saillant (voir Wiederspiel 1989; Kleiber 1989 et à paraître a). Les appellations changent selon les auteurs et les concepts mis en avant, aussi bien la notion de *focus* que celles de *connu* ou de *donné*, sont sujets à des discussions qui montrent que le problème est loin d'être réglé (cf. Bosch 1987 a). Mais l'essentiel est de voir qu'une telle conception n'est pas une simple variante notationnelle de la conception textuelle de l'anaphore. Si (3) reste un exemple de référence anaphorique, (6), par contre, qui, prononcé sans mention antérieure dans la situation où les interlocuteurs voient passer devant eux une connaissance commune, fait figure d'emploi déictique dans le cadre de la localisation du référent, présente un *il* cette fois-ci anaphorique :

- (3) Paul en avait assez d'attendre. Il est parti.
 (6) Je ne l'ai pas vu depuis des mois. (Bosch 1983, 203)

Inversement, un anaphorique peut aussi devenir déictique. Ainsi le démonstratif de (7), que la conception localisante classe comme anaphorique, se transforme en déictique dans la conception mémorielle :

- (7) Paul est rentré à la maison. Je trouve cela regrettable. (Ehlich 1983, 88)

Ainsi qu'on le voit, une telle orientation onomasiologique ouvre des perspectives nouvelles pour la classification des marqueurs référentiels. Elle paraît d'autant plus fondée qu'étant donné son origine elle répond par avance à la question de savoir comment l'interlocuteur trouve le "bon" référent : l'interlocuteur réussit à interpréter correctement le marqueur référentiel, parce que le locuteur a utilisé le *marqueur qui correspond le mieux à la situation de l'interlocuteur relative au référent visé*. Elle a d'autre part l'avantage de pouvoir réutiliser à un niveau inférieur la différence de localisation *contexte / situation d'énonciation* en opérant une distinction en *donné par le contexte linguistique et donné par la situation*.

3.2. Autres classifications

Une telle dichotomie *donné / nouveau*, similaire en cela à l'opposition en termes de localisation, reste toutefois encore trop générale pour rendre compte de la spécificité de cas comme ceux de (4) et (5) :

- (4) Mitterrand a été réélu.
 (5) Le président s'adressera aux Français demain.

L'usage d'un nom propre requiert en règle générale que le porteur du nom soit déjà connu (au moins par une propriété) de l'interlocuteur. C'est dire qu'il doit être présent dans la mémoire à long terme (mémoire stable) de l'interlocuteur. Ce

"donné" ne correspond toutefois pas au "donné" ou saillant des référents introduits par le contexte linguistique ou la situation d'énonciation, parce qu'ils sont, eux, présents dans la mémoire immédiate. Par rapport à celle-ci, l'entité dénotée par le nom propre est nouvelle, alors qu'elle est ancienne par rapport aux connaissances d'arrière-plan (*background knowledge*). Pour rendre compte de ce fait, Prince (1981) divise les entités "nouvelles" en deux types : celles qui sont *brand-new* (cf. les référents des SN indéfinis) et celles qui sont *unused*, comme les référents des noms propres que l'interlocuteur possède déjà dans ses connaissances ou *univers de croyance* (Martin 1987) et qu'il doit placer dans son modèle discursif ou *mémoire discursive* chez Berrendonner (1986) et Reichler-Béguelin (1988 a et b, 1989) ou encore *modèle contextuel* chez Bosch (1983).

Le cas de la description définie de (5) est différent. Le référent n'est pas "donné" directement, ni dans la mémoire longue ni dans la mémoire immédiate, mais il n'est pas pour autant tout à fait nouveau, dans la mesure où il se trouve indirectement déjà évoqué par la situation d'énonciation immédiate. Vis-à-vis de l'interlocuteur, il s'agit d'une entité *inférable* (Prince 1981), c'est-à-dire d'une entité présumée pouvoir être inférée *via* un raisonnement plausible d'entités déjà données soit par le contexte linguistique, soit par la situation d'énonciation. Le site reconnu sous le nom d'*anaphore associative* (Kleiber à paraître b) constitue ainsi un cas de référence inférable :

(8) Nous entrâmes dans le village. L'église était située sur une hauteur.

Le locuteur présume que l'interlocuteur saura calculer le référent du SN *L'église* à partir de l'évocation du référent *village*. Le chemin inférentiel passe dans ce cas, c'est bien connu, par une information stéréotypique, donc supposée partagée, ici, en l'occurrence, *Un village a normalement une église*.

L'introduction d'entités inférables est capitale pour les marqueurs référentiels, spécialement pour les pronoms anaphoriques auxquels les conceptions classiques, textuelles (Milner 1982) comme mémorielles (cf. par exemple, Garrod et Sanford 1982; Sanford *et alii* 1983), n'accordent généralement que des référents déjà "donnés". Or, l'exemple suivant de Reboul (1989a et b) (pour d'autres exemples, voir Kleiber à paraître a), tiré d'un article du programme de la télévision de *La Suisse*, trouve de façon piquante que le référent d'un anaphorique peut être accessible par *montage inférentiel* :

9) Ce strip-tease est un événement ! Patti Layne a cru qu'il suffisait d'ôter **la sienne** pour y réussir.

La sienne renvoie ici à la culotte de la chanteuse Patti Layne. Si le lecteur est un fan de Madonna, il pourra retracer sans peine lui-même le chemin qui conduit ici au "bon" référent.

3.3. Echelle d'accessibilité

Nous nous contenterons de souligner deux conséquences de ce type d'approche onomasiologique des référents. Il donne lieu à des classements hiérarchiques des référents selon leur degré de *givenness*. Prince (1981) propose une échelle de "familiarité" qui mène des référents les plus familiers, à savoir les référents évoqués, soit textuellement, soit dans la situation, aux entités les moins familières, à savoir les référents *brand-new*, en passant d'abord par les *unused*, puis par les inférables. Une telle échelle d'accessibilité peut alors servir de hiérarchie également aux expressions référentielles en les répartissant, selon le type de référent sur l'échelle qu'ils peuvent saisir, en marqueurs de haute accessibilité (cf. par exemple, les pronoms personnels), d'accessibilité moyenne (certains démonstratifs) et d'accessibilité faible (descriptions définies et noms propres), comme le fait apparaître, par exemple, la hiérarchie ci-dessous dressée par Ariel (1988, 84) pour l'anglais, à laquelle fait écho la classification à vocation plus générale de Givon (1983) en termes de degré de *continuité de topique* :

Joan Smith, the president > *Joan Smith* > *The president* > *Smith* > *Joan* > *That/this hat we bought last year* > *that hat* > *this hat* > *that* > *this* > *SHE* > *she* > *herself* > 0

Il en découle un second fait lié au principe d'implicature scalaire formulé, ainsi que le rapporte Lundquist (1988), par les néo-gricéens Horn (1984) et Levinson (à paraître). Ce principe stipule que l'emploi d'une expression faible *f* située sur une échelle en-dessous d'une expression plus forte *ff* implique que l'émetteur n'a pas pu employer l'expression plus forte *ff* dans le contexte donné. Inversement, l'emploi de *ff* signifie que *f* aurait été insuffisant. Lundquist l'utilise pour rendre compte de ce que les formes fortes (à contenu plein) impliquent plutôt une interprétation non coréférentielle, alors que les formes faibles, à contenu lexical ténu ou nul comme les pronoms ou 0 conduisent au contraire plutôt vers une interprétation coréférentielle. Mais il peut aussi servir, ainsi qu'y recourt Ariel (1988) dans le cadre de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (1986), à justifier en termes d'accessibilité le choix de telle ou telle expression parmi différents marqueurs possibles pour un même référent. Ainsi dans le cas d'une première mention, si le locuteur peut aussi bien utiliser un nom propre qu'une description démonstrative, c'est le nom propre qu'il doit employer, s'il entend être coopératif :

(10) ? Cette **femme-là** est très intelligente.

(11) **Rachel** est très intelligente.

Etant donné que la situation d'acte référentiel initial entraîne une accessibilité peu élevée pour l'entité, l'interlocuteur s'attend à ce que le locuteur utilise le

marqueur à l'accessibilité la plus faible dont il dispose. L'emploi de (10) signifierait donc qu'il ne peut employer (11). Dans une situation de seconde mention, au contraire, le nom propre paraît inapproprié, parce que le référent étant facilement accessible, c'est un marqueur également de haute accessibilité, comme un pronom, par exemple, et non un nom propre, qui est attendu :

- (12) **Geraldine Ferraro** a été une active Démocrate pendant un bon nombre d'années, mais elle ne s'est lancée dans la course à la Vice-Présidence qu'en 1984.
- (13) **Geraldine Ferraro** a été une active Démocrate pendant un bon nombre d'années, mais ? **Geraldine Ferraro** ne s'est lancée dans la course à la Vice-Présidence qu'en 1984.

Ces deux paires d'exemples de M. Ariel montrent quel est le progrès entraîné par le passage de l'approche en termes de localisation du référent à celle qui érige l'accessibilité en critère décisif. Cette dernière a l'avantage énorme de pouvoir rendre compte, jusqu'à un certain point, comme nous le verrons ci-dessous, du choix de telle ou telle expression de préférence à d'autres également disponibles. Cela découle du changement d'orientation opéré, qui donne la priorité aux connaissances de l'interlocuteur, c'est-à-dire qui privilégie fort justement la compréhension. Le fait fondamental est qu'un locuteur ne peut donner n'importe comment le référent. Il est clair que s'il veut que son interlocuteur comprenne de qui ou de quoi il s'agit il a tout intérêt à utiliser une expression qui permette de trouver ou de retrouver le référent visé.

Il apparaît ainsi un deuxième point positif de cette approche onomasiologique des marqueurs référentiels : elle amène à considérer les expressions référentielles comme des marqueurs codifiant l'accessibilité référentielle pour l'interlocuteur. "Referring expressions, souligne Ariel (1988, 68), are no more than guidelines for retrievals".

L'existence de référents inférables rappelle toutefois que tous les marqueurs ne peuvent donner complètement le référent. Sperber et Wilson (1986, 12) soulignent la différence de situation qu'il y a entre des marqueurs comme *Je* et *demain* et des expressions comme *il* (*He*) et *cela* (*that*). Aux premiers, que nous avons appelés (Kleiber 1983 et 1984) *symboles indexicaux transparents*, s'associe une règle qui fournit un seul type de référents possible, aux seconds, qui sont *opaques* ou *incomplets*, il faut un complément interprétatif, dans la mesure où plusieurs types de référents sont virtuellement possibles dans chaque situation d'énonciation. Le problème est de savoir quel est le rôle exact qui reste encore dévolu au sens des expressions dans l'accomplissement interprétatif global. Autrement dit, jusqu'où et de quelle manière perdure le modèle-code pour ces référents inférables ?

4. Limites de l'approche en termes d'accessibilité référentielle

Cette question ouvre la voie à des réflexions plus critiques sur l'approche en termes d'accessibilité. Elle souligne, en particulier, que le défaut de non correspondance bi-univoque entre le classement effectué des entités et la classification des marqueurs référentiels, défaut inhérent aux approches en termes de localisation, n'a pas disparu. Le constat auquel aboutit ce type d'analyses est qu'un marqueur référentiel peut, en fait, servir pour des référents d'accessibilité différente. Le tableau de la hiérarchie d'accessibilité ci-dessous, établi, par Ariel (1988, 81) pour un emploi initial non marqué, à l'aide de différents paramètres hiérarchiques comme l'opposition *mémoire à long terme / mémoire à court terme*, la distinction entre *contexte de connaissance générale, contexte physique et contexte linguistique*, prouve éloquemment que la plupart des marqueurs peuvent connaître des glissements d'emploi vers des référents d'accessibilité différente :

Il faut alors expliquer pourquoi, par exemple, *SHE* accentué peut servir à la fois dans le "bloc d'accessibilité élevée" (contexte linguistique) et dans le bloc d'accessibilité médiane (contexte physique), pourquoi *she* (non accentué) peut remonter du contexte linguistique en passant par le contexte physique jusqu'au contexte des connaissances générales, où il saisit des référents hautement accessibles (des *inféribles* sans doute), etc. La différence de représentation des flèches remontantes symbolise un élément de réponse : "Regular arrows indicate a grammaticalized change in Accessibility rate. (...) Dotted arrows signal *ad hoc*, extremely context-dependent uses of High Accessibility markers to refer to what are normally considered inaccessible entities" (Ariel 1988, 81-82). La multiplicité des emplois possibles s'explique donc, soit par un processus de "dérive référentielle" (Gochet 1980), phénomène régulièrement signalé pour les expressions référentielles, qui assigne à ces marqueurs un sens basique à partir duquel sont dérivés les autres emplois jugés plus faibles (voir pour le démonstratif, Kleiber 1983), soit par la promotion grâce au contexte de marqueurs de haute accessibilité à des entités pour lesquelles ils ne sont initialement pas destinés. Les deux solutions ne sont pas exemptes de critiques. La première, si elle peut se révéler pertinente pour une pragmasémantique diachronique et si elle est sûrement utile pour mettre en relief des mécanismes référentiels fondamentaux "universels", aboutit par contre à un éclatement polysémique trop commode et contre-intuitif. La seconde s'avère dangereuse, parce qu'elle ouvre la voie à une prolifération incontrôlée d'emplois inféribles. Si un pronom comme *she*, par exemple, peut servir pour fixer un référent hautement accessible à partir du contexte des connaissances générales, pourquoi ne peut-il pas être utilisé alors dans un énoncé comme (14) (Sidner 1983) :

(14) J'ai rencontré Monsieur Smith hier. Vous savez qu'elle est morte l'année dernière

lorsque toutes les conditions contextuelles (locuteur et interlocuteur connaissent tous deux Madame Smith) sont remplies pour autoriser un tel recouvrement inférentiel (Kleiber à paraître a) ?

L'absence de biunivocité entre le classement des entités et celui des expressions pose, par ailleurs, directement le problème de l'origine de l'accessibilité des marqueurs référentiels. En quoi consiste (ou d'où provient) le degré d'accessibilité assigné aux différentes expressions ? La réponse fait évidemment intervenir le sens des marqueurs. Elle ne le fait cependant que trop timidement en mettant essentiellement en avant leur contenu descriptif. L'accessibilité élevée ou faible d'une expression référentielle dépend, conformément au principe de pertinence, de la quantité d'information fournie par l'expression (Ariel, 1988). Plus le contenu descriptif est grand et moins élevé sera le degré d'accessibilité de l'expression. Inversement, un contenu ténu ou nul entraîne un marqueur d'une haute accessibilité. S'explique ainsi la haute accessibilité du marqueur *zéro* ou de marqueurs comme le pronom de la troisième personne. Une telle corrélation est fondamentalement juste, dans un sens au moins, celui de la correspondance entre le contenu ténu et la haute accessibilité : il est clair qu'un marqueur qui ne véhicule presque aucune instruction sémantique ne peut prétendre saisir un référent que si celui-ci est accessible à l'interlocuteur... déjà autrement. C'est ce en quoi consiste la haute accessibilité ou encore ce qu'on appelle la *saillance*. On remarquera toutefois que, si l'on s'en tient là, d'une part, on n'explique finalement pas grand chose et, d'autre part, on s'expose à un raisonnement circulaire qui consiste, par exemple à dire, pour *il*, qu'il saisit un référent hautement accessible (ou saillant) et qu'un référent est hautement accessible (ou saillant) s'il peut être saisi par *il*.

Un reproche supplémentaire peut être fait : en liant le degré d'accessibilité d'un marqueur à son contenu descriptif, on est conduit à ignorer d'autres traits sémantiques que peut présenter cette expression. L'attitude de la plupart des commentateurs face à l'anglais *he*, par exemple, est significative de ce point de vue : ils lui reconnaissent les traits *mâle* et *singulier* et c'est tout (voir, par exemple, Kempson, à paraître pour *she*). A partir de là, le modèle-code cèderait la place au modèle inférentiel (Sperber et Wilson 1986, 12). Or, il est clair que, s'il n'y avait que ce contenu-là, *he* ne pourrait fonctionner. La preuve que d'autres éléments sémantiques (ou règles pragmatiques) entrent en ligne de compte ressort nettement du tableau de Ariel reproduit ci-dessus. Ainsi, quoiqu'ils aient tous les deux le même contenu descriptif, les marqueurs *SHE* (forme accentuée) et *she* (forme non accentuée) n'ont pourtant pas le même degré d'accessibilité. Pour en rendre compte, M. Ariel fait appel au critère d'*atténuation*. Elle utilise un autre critère, celui de la rigidité, pour traiter du cas des noms propres, et plus particulièrement pour justifier l'accessibilité plus élevée des prénoms : "Last names (in western societies) are more numerous, hence less ambiguous than first names. They are then more rigid,

signalling lower Accessibility" (Ariel, 1988, 82). Quelle que soit leur pertinence, ces deux nouveaux facteurs, en même temps qu'ils montrent que la notion d'accessibilité des marqueurs ne correspond pas à un seul phénomène, sont l'indice, je crois, de la nécessité d'une prise en compte plus précise du sens particulier de chaque marqueur.

Il est enfin un troisième défaut inhérent aux approches cognitives en termes d'accessibilité qui limite leur portée et leur pertinence. En faisant dépendre le choix du marqueur référentiel utilisé uniquement des connaissances de l'interlocuteur sur le référent visé, elles oublient un facteur important : le locuteur sélectionne le marqueur référentiel non seulement en fonction de son degré d'accessibilité, mais également en fonction de la façon dont il veut présenter le référent. La dimension cruciallement absente est celle du mode de donation du référent. L'histoire est bien connue par des exemples "frégués" comme *Le vainqueur d'Austerlitz / Le vaincu de Waterloo*, mais semble inappropriée au cas des pronoms personnels, adjectifs et pronoms démonstratifs, etc. Elle garde pourtant là aussi toute sa pertinence. Un même référent, c'est-à-dire un référent qui présente tel ou tel degré d'accessibilité, peut être saisi par des marqueurs de type différents : l'accessibilité seule du référent ne suffit donc pas à justifier l'emploi du marqueur utilisé. Après une séquence comme (15) :

(15) Un avion s'est écrasé hier à New-York

plusieurs suites sont possibles :

(16) Il transportait 100 personnes

(17) L'avion transportait 100 personnes

(18) Cet avion transportait 100 personnes

Quelle que soit l'explication avancée pour ce fait, elle ne pourra se contenter de la seule notion d'accessibilité, puisque l'accessibilité du référent est manifestement identique dans les trois cas. Elle devra donc résoudre le problème de la concurrence des formes dans ce site en recourant à des considérations différentes. Or, de telles considérations, qu'on le veuille ou non, conduisent à mettre en avant le fonctionnement référentiel propre à chacun de ces trois marqueurs. On peut certes penser expliquer l'effet différent produit par l'emploi de ces trois marqueurs comme étant une conséquence directe du principe d'implicature scalaire : si le locuteur emploie les marqueurs d'accessibilité plus basse *cet avion* et *l'avion*, c'est parce que *il* aurait été insuffisant pour le but recherché. Cela est tout à fait correct, mais ne dispense pas, on le notera, de rendre compte de l'effet produit ou du but recherché. Or, ce n'est pas en termes d'accessibilité que cet effet ou cette intention peut être formulé.

Il faut donc s'attacher au sens propre de chacune de ces expressions. Nous touchons par là-même au défaut commun des approches onomasiologiques des marqueurs référentiels: que ce soient les approches localisantes ou les approches cognitives en termes d'accessibilité du référent, elles ont tendance à occulter une partie relativement importante du sens propre de chaque type d'expression et court-circuitent ainsi également une partie importante du processus interprétatif. Les défauts relevés ci-dessus trouvent tous leur origine dans un tel oubli. Or, si l'on veut réellement progresser dans l'explication du fonctionnement des différentes catégories de marqueurs référentiels, il faut - c'est la thèse défendue dans ce travail -, accorder une place plus grande aux règles sémantico-référentielles propres à chaque type d'expression.

D'un site l'autre : pour conclure

Deux types de données appuieront dans cette conclusion notre plaidoyer pour une prise en compte plus généreuse du sens particulier des expressions référentielles. Nous présenterons, d'une part, un exemple de situation référentielle où une approche en termes de localisation ou d'accessibilité du référent se révèle incapable d'expliquer la possibilité d'avoir différents marqueurs et, d'autre part, un exemple de la situation inverse, où elle prédit au contraire l'emploi d'expressions référentielles interdites.

Le premier cas de figure sera illustré par la *référence générique anaphorique* qui met aux prises un référent particulier dont la mention antérieure est à l'origine d'une référence à la classe à laquelle appartient l'antécédent. L'invariance d'un énoncé tel que (19) :

(19) J'ai acheté une Toyota

autorise une référence générique inférée à la classe des Toyota aussi bien à l'aide d'un pronom personnel que d'une description démonstrative :

(20) J'ai acheté une Toyota, parce que ces voitures sont robustes.

(21) J'ai acheté une Toyota, parce qu'elles sont robustes.

Une description définie est également possible, mais le référent dans (22) n'est pas inféré, comme dans (20) ou (21), mais donné :

(22) J'ai acheté une Toyota, parce que les Toyota sont robustes.

Comment expliquer autrement que par le sens qu'un référent inférable à partir des mêmes données (contexte linguistique et connaissances générales) puisse être atteint par deux marqueurs différents?

Le second cas de figure prend l'énoncé (15) comme site de départ :

- (15) Un avion s'est écrasé hier à New-York.

Nous avons vu qu'il introduisait un référent susceptible d'être fixé coréférentiellement après (15) à l'aide de trois marqueurs différents : pronom personnel dans (16) *Il transportait 100 personnes*, description définie dans (17) *L'avion transportait 100 personnes* et description démonstrative dans (18) *Cet avion transportait 100 personnes*. Il suffit cependant de changer de proposition subséquente pour que des contraintes se fassent jour. En substituant à *transportait 100 personnes* le prédicat habituel *relie habituellement Miami à New-York*, par exemple, on s'aperçoit que le locuteur ne peut plus employer qu'une description démonstrative, les deux autres marqueurs paraissant déviants :

- (23) Un avion s'est écrasé hier à New-York . **Cet avion** relie habituellement Miami à New-York.
 (24) ? Un avion s'est écrasé hier à New-York. **L'avion** relie habituellement Miami à New-York
 (25) ? Un avion s'est écrasé hier à New-York . **Il** relie habituellement Miami à New-York.

La chose a de quoi surprendre surtout en ce qui concerne (25). Le problème de la concurrence *Le N / Ce N* en reprise immédiate fidèle après *Un N* est en effet beaucoup mieux connu et a donné lieu à différentes prises de position qui ont essayé de prévoir la distribution des deux formes dans ce site anaphorique (Blanche-Benveniste et Chervel 1966; Corblin 1983; Kleiber 1986 b et c ; et 1988 b; Imoto 1989). Le point important que nous avons mis en relief (1986b et c) est que la phrase *p2* qui suit la phrase introductrice *p1* joue un rôle crucial dans le choix de la forme définie ou démonstrative. L'élément nouveau et surprenant est qu'il en va de même pour *il*. On ne s'attend pas à ce qu'un référent introduit par *Un N* ne puisse être repris par *il*. L'approche en termes d'accessibilité (ou de localisation) en fait même, dans un tel site, le meilleur marqueur possible : un référent introduit par le contexte linguistique ayant un degré d'accessibilité élevé est normalement saisi par un marqueur de haute accessibilité également. Le pronom *il*, dans ces conditions, devrait être optimal. Or, manifestement, il passe moins bien la rampe que la description démonstrative. C'est bien le signe que l'on ne peut se contenter de l'énoncé (15), c'est-à-dire de l'accessibilité du référent pour l'interlocuteur, pour expliquer les emplois de telle ou telle forme. Une analyse conjointe de (15)-(18) et (23)-(25) requiert à l'évidence que l'on précise plus avant les conditions d'emploi de chaque type d'expression.

D'autres types de situations référentielles sont envisageables : ils donnent tous lieu au même constat sur l'incapacité des thèses de localisation et d'accessibilité d'expliquer totalement la distribution des expressions référentielles. Sans

méconnaître ainsi la contribution des approches onomasiologiques cognitives actuelles, il faut donc, - les différents problèmes évoqués dans ce travail l'ont montré -, compléter et remodeler ces approches par une prise en compte première du sens de chaque type d'expression référentielle. Une telle entreprise a été tentée pour différencier la description définie de la description démonstrative au moyen de l'opposition de Kaplan (1977) entre *circonstances d'évaluation* et *contexte d'énonciation* (Kleiber 1986a, b, c et d; 1987a; 1988a et b; à paraître b). Nous nous attachons actuellement (à paraître a) à décrire le rôle du pronom personnel. Il n'est donc pas question de conclure.

Bibliographie

- ARIEL M (1988), «Referring and Accessibility», *Journal of Linguistics* 24, 65-87.
- BELLERT I. (1970), «On the Semantic Interpretation of Subject-Predicate Relations in Sentence of Particular Reference», in BIERWISCH M. et HEIDOLPH K. E. (eds), *Progress in Linguistics*, Mouton, La Haye, 9-26.
- BERRENDONNER A. (1986), *Référence et mémoire discursive*, Communication faite au Colloque du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel sur "La référence" (9 et 10 octobre 1986).
- BLANCHE-BENVENISTE C. et CHERVEL A. (1966), «Recherches sur le syntagme substantif», *Cahiers de lexicologie* IX/2, 3-37.
- BOSCH P. (1983), *Agreement and Anaphora. A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*, Academic Press, London.
- BOSCH P. (1987a), «Representation and Accessibility of Discourse Referents», *Lilog* - Report 24.
- BOSCH P. (1987b), «Pronouns under Control ? A Reply to Liliane Tasmowski and Paul Verluyten», *Journal of Semantics* 5, 65-78.
- CHAROLLES M. (1987), «Contraintes pesant sur la configuration des chaînes de référence comportant un nom propre», *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel* 53, 29-55.
- CHRISTOPHERSEN P. (1937), *The Articles*, Copenhagen.
- CORBLIN F. (1985), *Anaphore et interprétation des segments nominaux*, Thèse d'Etat, Université de Paris VII.
- CORBLIN F. (1987), *Indéfini, défini et démonstratif*, Droz, Genève.
- CORNISH F. (1986), *Anaphoric Relations in English and French*, Croom Helm, London.
- EHLICH K. (1983), «Deixis und Anaphor», in G. RAUH (ed.), *Essays on Deixis*, G. NARR, Tübingen, 79-97.
- FRASER T. et JOLY A. (1980), «Le système de la deixis. Endophore et cohésion discursive en anglais», *Modèles linguistiques* II 2, 22-51.
- JALMICHE M. et KLEIBER G. (éds.), (1985), *Générique et généricité*, *Langages* 79.

- GARROD S. et SANFORD A. J. (1982), «The Mental Representation of Discourse in a Focussed Memory System : Implications for the Interpretation of Anaphoric Noun Phrases», *Journal of Semantics* 1, 21-41.
- GIVON T. (1983), «Topic Continuity in Discourse : an Introduction», in GIVON T. (ed.), *Topic Continuity in Discourse : a quantitative cross-language study*, John Benjamins, Amsterdam, 1-42.
- GOCHET P. (1980), «Pragmatique formelle : théorie des modèles et compétence pragmatique», in H. PARRET (éd.), *Le langage en contexte*, John Benjamins, Amsterdam, 317-388.
- HALLIDAY M.A.K. et HASAN R. (1976), *Cohesion in English*, Longman, London.
- HAWKINS J.A. (1978), *Definiteness and Indefiniteness in Reference and Grammaticality Prediction*, Croom Helm, London.
- HORN L. (1984), «Toward a new Taxinomy for Pragmatic Inference : Q-based and R-based Implicature», in SCHIFFRIN D. (ed.), *Meaning, Form and Use in Context : Linguistic Applications*, Washington.
- IMOTO H. (1989), «Anaphore fidèle par le N et ce N», *Bulletin d'Etudes de linguistique française* 23, résumé en français page 129.
- KANEKO T. (1971), «Zum Problem der spezifischen NP», in VON STECHOW A. (hrsg.von), *Beiträge zur generativen Grammatik*, Vieweg, Braunschweig, 93-99.
- KAPLAN D. (1977), *Demonstratives. An Essay on the Semantics, Logic, Metaphysics and Epistemology of Demonstratives and other Indexicals*, dact. 99 pages.
- KEMPSON R. à paraître, «Logical Form : The Grammar Cognition interface», *Journal of Linguistics*.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1980), *L'énonciation; De la subjectivité dans le langage*, Colin, Paris.
- KLEIBER G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Klincksieck, Paris.
- KLEIBER G. (1983), «Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs», *Le français moderne* 51/2, 99-117.
- KLEIBER G. (1984), «Sur la sémantique des descriptions démonstratives», *Linguisticae Investigationes* VIII/1, 63-85.
- KLEIBER G. (1986a), «Déictiques, embrayeurs, "token-reflexives", symboles indexicaux, etc. : comment les définir?», *L'Information grammaticale* 30, 3-22.
- KLEIBER G. (1986b), «Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate», *Langue française* 72, 54-79.
- KLEIBER G. (1986c), «Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle», in DAVID J et KLEIBER G (éds.), *Déterminants : syntaxe et sémantique*, Klincksieck, Paris, 169-185.
- KLEIBER G. (1986d), «Sur les emplois situationnels et anaphoriques de l'article défini et de l'adjectif démonstratif», à paraître dans les *Actes du XVIIIe Congrès International de linguistique et philologie romanes* (Trèves, 19 - 24 mai 1986).
- KLEIBER G. (1987a), «L'énigme du Vintimille ou Les déterminants "à quai"», *Langue française* 75, 107-122.
- KLEIBER G. (éd.), (1987b), *Rencontre(s) avec la généricité*, Klincksieck, Paris.

- KLEIBER G. (1988a), «Sur les démonstratifs en français et en allemand», *Linguistische Berichte* 176, 48-57.
- G. KLEIBER, (1988b), «Reprise immédiate et théorie des contrastes», *Studia Romanica Posnaniensia* 13, 67-83.
- G. KLEIBER, (1989), «Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore ?», *Vox Romanica* 47, 1-14.
- G. KLEIBER, (à paraître a), «Quand Il n'a pas d'antécédent», *Langages*.
- G. KLEIBER, (à paraître b), «Sur l'anaphore associative : article défini et adjectif démonstratif», *Rivista di Linguistica*.
- KUMMER W. (1971a), «Quantifikation und Identität in Texten», in VON STECHOW A. (hrsg. von), *Beiträge zur generativen Grammatik*, Vieweg, Braunschweig, 122-141.
- KUMMER W. (1971b), «Referenz, Pragmatik und zwei mögliche Textmodelle», in WUNDERLICH D. (hrsg. von), *Probleme und Fortschritte der Transformationsgrammatik*, Max Hueber Verlag, München, 175-188.
- LEVINSON S. (à paraître), «Pragmatics and the Grammar of Anaphora», *Journal of Linguistics*.
- LUNDQUIST L. (1988), «Opérateurs argumentatifs et désambiguïsation référentielle», in NØLKE H. (éd.), *Opérateurs syntaxiques et cohésion discursive*, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, 117-136.
- MAILLARD M. (1974), «Essai de typologie des substituts diaphoriques», *Langue française* 21, 55-71.
- MAINGUENEAU D. (1986), *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris.
- MARSLÉN-WILSON W. LEVY E. et KOMISARJEVSKI TYLER L. (1982), «Producing Interpretable Discourse : The Establishment and Maintenance of Reference», in JARVELLA R.J. et KLEIN W. (eds), *Speech, Place and Action*, John Wiley & Sons Ltd, Chichester, 339-378.
- MARTIN R. (1987), *Langage et croyance*, Mardaga, Bruxelles.
- MILNER J.-C. (1982), *Ordre et raisons de langue*, Seuil, Paris.
- PRINCE E. F. (1981), «Toward a taxonomy of Given-New Information», in P. COLE (éd.), *Radical Pragmatics*, Academic Press, New-York, 223-255.
- REBOUL A. (1989a), «Résolution de l'anaphore pronominale : sémantique et/ou pragmatique», *Cahiers de linguistique française* 10, 77-100.
- REBOUL A. (1989b), «Pragmatique de l'anaphore pronominale», *Sigma* 12-13
- REICHLER-BEGUELIN M.-J. (1988a), «Anaphore, cataphore et mémoire discursive», *Pratiques* 57, 15-43.
- REICHLER-BEGUELIN M.-J. (1988b), «Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite», in SCHOENI G., BRONCKART J.-P. et PERRENOUD P. (éds), *La langue française est-elle gouvernable ?*, Delachaux-Niestlé, Neuchâtel, 185-216.
- REICHLER-BEGUELIN M.-J. (1989), «Anaphores, connecteurs et processus inférentiels», in RUBATTEL C. (éd.), *Modèles du discours*, Peter Lang, Berne, 303-336.

- SANFORD A. J. *et alii*, (1983), «Pronouns without explicit antecedents ?», *Journal of Semantics* 2, 303-318.
- SIDNER C. L. (1983), «Focusing in the Comprehension of Definite Anaphora», in GROSZ B. *et alii* (eds.), *Readings in Natural Language Processing*, Morgan Kaufmann Publ, Inc., Los Altos, 362-394.
- SIMONIN J. (1984), «Les repérages des énonciatifs dans les textes de presse», in ATLANI F. *et alii* (éds.), *La langue au ras du texte*, PUL, Lille, 133-203.
- SPERBER D. *et* WILSON D. (1986), *Relevance : Cognition and Communication*, Basil Blackwell, Oxford.
- TASMOWSKI-DE RYCK L. *et* VERLUYTEN S. P. (1982), «Linguistic Control of Pronouns», *Journal of Semantics* 1, 323-346.
- TASMOWSKI-DE RYCK L. *et* VERLUYTEN S. P. (1985), «Control Mechanisms of Anaphora», *Journal of Semantics* 4, 341-370.
- VUILLAUME M. (1980), *La deixis en allemand*, thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris IV.
- WEBBER B. L. (1983), «So What Can We talk About Now ?», in GROSZ B. *et alii* (eds.), *Readings in Natural Language Processing*, Morgan Kaufmann Publ., Inc., Los Altos, 394-414.
- WIEDERSPIEL B. (1989), «Sur l'anaphore : du modèle "standard" au modèle "mémoirel"», *Travaux de linguistique et de philologie XXVII*.